

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/03/18/2021030953/justel>

Dossier numéro : 2021-03-18/29

Titre

18 MARS 2021. - Décret portant assentiment à l'accord de coopération du 25 février 2021 modifiant l'accord de coopération-cadre du 27 février 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières, en vue de faire face aux urgences COVID-19

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 13-04-2021 page : 33209

Entrée en vigueur : 23-04-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle, en vertu de l'article 138 de la Constitution, des matières visées aux articles 127 et 128 de celle-ci.

[Art.](#) 2. Assentiment est donné à l'accord de coopération du 25 février 2021 modifiant l'accord de coopération-cadre du 27 février 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières, en vue de faire face aux urgences COVID-19.